

Offre d'emploi

UN(E) COORDINATEUR(TRICE)

« TEN Agglomération saumuroise » du Parc et de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

Catégorie A - Filière technique

Contrat de Projet de 3 ans sous réserve de la parution de dispositions réglementaires nouvelles.

Poste à pourvoir à partir du lundi 15 février 2021.

I. CONTEXTE :

Le Parc a pour objectif de préserver et gérer les paysages et milieux naturels. La Charte du Parc 2008-2020 identifie les espaces de nature ordinaire comme espaces de fonctionnalité écologique qui constituent l'ossature verte du territoire. Dès 2010, le Parc a travaillé sur une précision de ces espaces de fonctionnalité écologique en adoptant une méthode proposée par la méthodologie nationale pour les trames vertes et bleues (COMOP). Depuis près de 6 ans, le Parc a engagé des actions de restauration des continuités écologiques. Récemment, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a fixé l'objectif de mettre fin à la perte nette de biodiversité. Pour atteindre cet objectif, le Plan biodiversité a élaboré un dispositif d'engagement nommé « **Territoires engagés pour la nature** ».

L'initiative « Territoires engagés pour la nature » a pour objectifs de :

- Mobiliser et accompagner les collectivités à agir en faveur de la biodiversité.
- Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité.
- Inciter les collectivités à initier une démarche de progrès et d'amélioration continue.
- Favoriser une prise en compte de la biodiversité dans tous les domaines de compétences des collectivités.
- Favoriser une mise en cohérence de l'ensemble des outils et dispositifs existants (techniques et financiers).

Pour cela, les collectivités doivent formaliser un plan d'actions sur trois ans qui s'intègre dans tous les domaines de compétences de celles-ci. Depuis 2019, la Région Pays de la Loire déploie ce dispositif sur son territoire. Dans ce cadre, le PNR Loire-Anjou-Touraine, souhaite mettre en mouvement les territoires de ses intercommunalités et plus particulièrement certaines d'entre elles dont les communes membres souhaitent bénéficier du dispositif régional Contrat Nature 2050 (outil opérationnel du TEN).

II. MISSIONS :

Le poste contiendra deux missions principales :

1- Animation du TEN :

En étant à la fois interlocuteur privilégié de la région Pays de la Loire, animateur à l'échelle locale et accompagnateur dans les projets, le coordinateur devra :

- coordonner et participer à la mise en œuvre du programme d'actions TEN élaboré en 2020 (sous maîtrise d'ouvrage PNR, de la communauté d'agglomération ou sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ou autres partenaires) intégrant d'autres thématiques (éducation, culture, paysages, tourisme...),

- accompagner techniquement les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs projets.
- Coordination des ABC portés sur le territoire du parc ou sa périphérie immédiate,
- Encadrement de stagiaires ou apprentis liés au dispositif,
- Recherche de financements (FEDER, Région, Agence de l'eau, ...) et réponse à des appels à projets (OFB, département, ...) liés à la gouvernance de ce dispositif.

2- Assurer le suivi de chantiers de restauration de milieux naturels sur le territoire du TEN :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage (montage des marchés publics, animation de COPIL, suivi de chantiers, aide au dépôt des dossiers d'aides financières [FEDER, Région, Contrat de Parc]),
- Travailler en réseau avec les acteurs locaux et institutionnels (État, Région, Département, collectivités, APN, monde agricole,...).

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES :

Savoir, Savoir-faire et Savoir-être :

- Formation et parcours professionnel en écologie avec sensibilité pour l'aménagement opérationnel,
- Connaissance des collectivités locales et des marchés publics,
- Conception d'aménagements (réglementation, faisabilité technique, programmation, plans ...),
- Capacité d'écoute et d'analyse des besoins et, qualités rédactionnelles et d'expression orale,
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office), logiciels SIG (QGIS indispensable), photo...

Profil recherché :

- Bac+5, dans une spécialité en écologie appliquée ou en environnement,
- Expérience réussie dans une mission équivalente d'au moins 3 ans appréciée,
- Etre en capacité de conduire des chantiers ou d'assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Diplomatie et capacité d'animation, sens de la concertation et de la conciliation, rigueur,
- Maîtrise des finances publiques, connaissances juridiques (marchés publics...), connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des Parcs,
- Dynamisme, organisation, méthode, compétence rédactionnelle, travail en équipe,
- Connaissances naturalistes appréciées,
- Permis B indispensable.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Contraintes : Disponibilité (des réunions en soirée sont à prévoir) ; Déplacements sur le territoire du PNR.

Temps de travail : 39 h hebdomadaires avec ARTT Rémunération : en fonction de l'expérience du candidat.

V. CANDIDATURE :

Les candidatures (lettre de motivation + CV) précisant la rémunération nette mensuelle souhaitée sont à adresser par voie postale à :

Madame la Présidente - Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOREAU

Tél : 02 41 53 66 00

Ou par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Date limite de réception des candidatures : 18 janvier 2021 à 12 h.

Oraux pour les candidats retenus : début février 2021.

(Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse. Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.)